

## **Circulaire 2 février 1965 : « Le vœu de pauvreté »**

Avec une joie profonde, je viens de présenter à Monsieur Notre Très Honoré Père la demande de toutes ses Filles désireuses de renouer les liens qui les unissent au Seigneur. Forte de tout ce que vos lettres m'ont manifesté, j'ai pu lui exprimer votre ferveur, vos désirs, votre volonté sincère de travailler à devenir de plus en plus authentiquement « Filles de la Charité, Servantes des Pauvres malades ». J'ai pu lui dire que la majorité d'entre vous est animée d'une véritable ardeur, et prête à tous les sacrifices pour accomplir, dans une « conversion » sincère, le Renouveau commandé par le Concile à tous les membres de l'Eglise. Considérant que le premier acte de ce Renouveau est l'approfondissement des Vœux que nous avons faits à Dieu, Monsieur Notre Très Honoré Père nous accorde paternellement la grâce de les renouveler en la fête de l'Annonciation de la Très Sainte Vierge, et nous engage fortement à porter une grande et fervente attention à notre ultime préparation. Mieux comprendre nos Saints Vœux, afin des les mieux vivre.

C'est au 2 février que nous avons coutume de présenter notre demande de Rénovation à Celui qui est pour nous ici-bas le Représentant et le Successeur de saint Vincent. C'est aussi au 2 février que l'Eglise voit se clore le cycle des fêtes de l'Enfance divine dont Noël est le centre. Noël, fête de Pauvreté, mystère de Pauvreté : « la crèche est le trône de la sainte Pauvreté », disait sainte Louise, notre Mère. En effet, qu'y a-t-il eu d'extraordinaire en la naissance de l'Enfant-Dieu, si l'on excepte le miracle caché de la conception virginale ? Rien, sinon une extraordinaire pauvreté ; le premier exemple que Jésus a voulu donner au monde, le premier message qu'il a voulu nous livrer, a été celui de la pauvreté. Il paraît bien qu'il ne trouvait rien de plus urgent à dire, rien de plus important à exprimer. Et, lorsqu'après trente ans de vie pauvre et cachée, Il montera sur la montagne pour annoncer son Evangile, Il proclamera, avant toute autre chose, la Béatitude de la Pauvreté. « De tous les états du Fils de Dieu, il n'y en a point eu qu'il ait plus aimé que celui de la Pauvreté », fait remarquer saint Vincent à nos premières Sœurs en les invitant aussitôt à s'y conformer : « Vous vous estimerez bienheureuses lorsque vous trouverez le moyen de l'imiter ».

Remarquons aussi que le Vœu de Pauvreté commande en quelque sorte les deux autres Vœux de Chasteté et d'Obéissance, qu'il est toujours énoncé en premier, et généralement considéré comme le fondement même de la Vie Religieuse. De plus, il suppose et enjoint l'amour de préférence pour les Pauvres, amour qui s'épanouit pour nous en un quatrième Vœu : celui du service corporel et spirituel des Pauvres.

Nous parlerons donc cette année de la Pauvreté. L'urgence du sujet, soulignée tant de fois par le Concile, ne peut me laisser aucun doute sur le choix à faire. Et, pourtant, depuis que je le médite avant de l'aborder, je me sens saisie d'une crainte extrême, une sorte d'angoisse. Car comment parler sans témérité de la Pauvreté si l'on n'est vraiment pauvre ? Et comment oser se croire pauvre devant Dieu alors que la moindre réflexion dévoile impitoyablement toutes les déficiences qui font encore obstacle à la venue de Dieu. Comment aussi ne pas trembler en pensant que cette question est vitale pour la Compagnie, alors que Notre Bienheureux Père nous dit :

« Quand vous garderez cette Règle et que vous aimerez la Pauvreté, Dieu bénira la Compagnie ; et, si vous ne la gardez pas, je vous soutiens qu'il est fort difficile, pour ne pas dire impossible de la maintenir ».

C'est dans la pauvreté matérielle que nous trouverons la joie ; c'est dans la pauvreté réelle que nous puiserons la flamme de la ferveur ; c'est l'esprit de pauvreté qui nous fera découvrir la solution de tant de problèmes qui nous inquiètent. Tout l'avenir de la Petite Compagnie dépend de la manière dont elle comprendra et vivra le mystère de la Pauvreté.

A chacune de nous incombe la tâche et la responsabilité de maintenir et de faire avancer toute la Communauté dans la pauvreté. Aucune qui puisse se dire sans importance et sans influence ; l'attitude de chacune des Sœurs engage la Communauté entière et contribue à la faire évoluer dans un sens ou dans l'autre. C'est donc à chacune en particulier que je m'adresse en traçant ces lignes ; et, en abordant cette méditation, c'est chacune que je convie à implorer l'infusion de la grâce divine en faisant monter vers Dieu la prière du publicain, parfaite prière du Pauvre : « Ayez pitié de moi, Seigneur, car je suis un pécheur ».

« Elles honoreront la pauvreté de Notre-Seigneur », lisons-nous dans nos Saintes Règles, « se contentant d'avoir leurs petites nécessités ordinaires, et selon l'usage de la communauté, considérant qu'elles sont servantes des Pauvres, et qu'il est juste qu'elles vivent pauvrement ».

« Elles honoreront la pauvreté de Notre-Seigneur... ». Tout est dit en cette petite phrase que nous relisons chaque mois, sans peut-être y prêter assez attention. « Oh ! Sauveur de mon âme », s'écrie saint Vincent, « qui voudra être riche, alors que le Fils de Dieu a voulu être pauvre ? ».

Elle est péremptoire et suffisante notre vraie raison d'aimer et de pratiquer la pauvreté : « Le Fils de Dieu a voulu être pauvre ». L'amour de la pauvreté, l'intelligence de la pauvreté, le goût et la force de la pratiquer ne peuvent venir que de la contemplation du Christ pauvre. C'est dans cette méditation continue que nos Saints Fondateurs ont puisé leur extraordinaire amour de la pauvreté et des Pauvres. Imitons-les en revenant souvent dans nos oraisons sur l'état de pauvreté dans lequel Nôtre-Seigneur et sa Mère ont voulu se maintenir pendant leur vie terrestre. Méditons aussi sur la pauvreté de ceux dont nous nous appelons les servantes, et qui prolongent le Christ ici-bas : les Pauvres. C'est à la faveur de cette double méditation que nous comprendrons la vérité de cette autre phrase : « Il est juste qu'elles vivent pauvrement ».

### **Vivre Pauvrement**

C'est la première obligation qui nous est imposée à la fois par l'amour du Christ, par nos Saintes Règles, et par le Vœu que nous en avons prononcé. Et nous devons nous interroger fréquemment pour vérifier si, sans contredit, nous vivons pauvrement, c'est-à-dire « comme un Pauvre ». De nos jours, où l'on insiste si fortement sur la pauvreté de l'esprit, on risque un peu d'oublier la vraie pauvreté matérielle.

Vivre comme un pauvre, c'est d'abord ne rien posséder, par conséquent ne rien pouvoir se procurer par soi-même, et devoir tout demander. Le pauvre, de par sa pauvreté, subit une restriction à son indépendance ; il doit demander, et attendre, et souvent souffrir quelques incommodités. Il est dépendant d'autrui. Notre mode de pauvreté est de dépendance, et il est assuré par une obligation de demander une permission pour accomplir tout acte de propriété quel qu'il soit. Donnons bien tout leur sens à nos demandes de permissions ; n'en faisons pas une simple formalité, routinière et disciplinaire, venant simplement sanctionner ce qui est déjà décidé dans notre esprit, mais mettons-nous dans la disposition de nous voir accorder ou refuser ce que nous demandons. Le mécontentement, témoigné lors d'un refus, n'est-il pas le signe d'un esprit demeuré propriétaire ?

Sans doute, l'importance de certains offices oblige-t-elle souvent à donner aux Sœurs des permissions assez larges pour qu'elles puissent répondre à leurs obligations. Mais une permission doit toujours être à la base de tout acte de propriété : formelle ou tacite, selon les circonstances, elle doit toujours informer la décision de la Sœur qui se détermine à poser un tel acte. Il ne s'agit pas ici seulement des Sœurs compagnes, mais aussi bien des Sœurs Servantes que des Visitatrices, et de moi-même, dans la limite des pouvoirs accordés par Notre Vénéré Supérieur Général, entre les mains de qui nous avons déposé notre Vœu de Pauvreté.

Gardons-nous de l'instinct de propriété, si fortement enraciné dans notre nature humaine, et qui constitue l'une des grandes tentations de l'âge mûr et de la vieillesse, plutôt que de la jeunesse ; rétablissons-nous continuellement dans le sentiment intérieur du Pauvre qui, n'ayant rien, ne peut disposer de rien, que selon la volonté de ceux dont il dépend.

« Ne rien demander, ni rien refuser pour ce qui est des choses de la terre ». Considérer « que les servantes des Pauvres ne doivent pas être traitées mieux que leurs maîtres, et que ce leur est un grand bonheur de souffrir quelque chose pour l'amour de Dieu ».

Ces prescriptions de nos Saintes Règles situent notre pauvreté dans le renoncement. Et peut-être est-il à propos d'insister sur ce point à une époque où la mortification et le renoncement ne sont guère en faveur. Pourtant, notre pauvreté n'est pas une pauvreté de misère, mais de modération. Elle consiste à nous contenter du nécessaire, à accepter indifféremment ce qui nous plaît ou qui ne nous plaît pas, qu'il s'agisse des repas, de l'habillement ou du travail : à avoir « les petites nécessités ordinaires » selon l'usage. Nous retrouvons ce programme de pauvreté, si simple en apparence et si ardu en réalité, dans les conseils du Souverain Pontife actuel :

« Les religieux doivent se contenter des choses nécessaires à leur mode de vie. Qu'ils évitent le confort et le luxe ».

Soyons très vigilantes sur ces points où nous constatons peut-être un certain relâchement. Combien de choses n'estimons-nous pas nécessaires à nos aises ou à notre office, et dont nous pourrions peut-être nous passer ? Si un instrument est nécessaire, pourquoi en avoir deux ? Et si un objet en matière commune est solide et pratique, pourquoi en avoir un en matière de luxe ? Sans doute est-il difficile de discerner toujours exactement ce qui est nécessaire de ce qui est simplement utile ; mais c'est alors que chacune décidera selon la pente de son cœur. Puisse l'amour du Christ Pauvre éclairer notre esprit et inspirer nos renoncements.

Nous ne pratiquons pas nos Vœux de façon strictement individuelle, mais nous les vivons en Communauté et en Eglise. C'est pourquoi notre pauvreté sera une pauvreté fraternelle, qui nous portera à **« mettre tout en commun, comme faisaient les premiers chrétiens »**, à **« garder l'uniformité qui entretient l'union »** et à **« nous conformer au genre de vie des Pauvres, « n'étant pas raisonnable que les servantes soient mieux traitées que leurs maîtres »**.

Nous tenir semblables les unes aux autres, est la première exigence de cette pauvreté fraternelle qui ne peut tolérer de différences entre Sœurs. Attendre tout de la Communauté, et ne rien accepter par ailleurs en est la conséquence. Quels que soient les biens de famille dont nous ayons la possession, rappelons-nous que le revenu ne peut en être attribué qu'à des « œuvres pies », et ne doit aucunement servir à notre entretien. Les Sœurs Servantes doivent pourvoir à tous les besoins de

leurs compagnes, et ne jamais accepter que les frais de leur entretien soient prélevés sur leur bourse. Il en est de même pour tous frais comme par exemple les frais de voyage à l'occasion d'une visite en famille dans les circonstances autorisées. La fortune d'une Sœur ne peut et ne doit lui apporter aucune facilité supplémentaire ; de même que l'absence de ressources personnelles ne doit constituer aucun obstacle.

Et ce que nous disons des biens personnels doit être appliqué aux ressources d'office. Le fait de diriger un office n'implique, pour la Sœur, aucun droit de disposer des ressources qui en proviennent ; non seulement pour ses besoins personnels, mais encore quant à l'attribution à faire à telle ou telle œuvre. Aujourd'hui où les conditions de vie obligent à donner aux Sœurs responsables d'offices des permissions assez larges, une grande délicatesse de conscience est nécessaire à celles-ci pour se tenir dans le détachement exigé par la pauvreté. Si un reliquat demeure en fin d'exercice, il doit ressortir des comptes et être remis à la Sœur

Servante. Celle-ci doit en disposer selon l'équité et la charité, sous le contrôle de la Visitatrice, veillant à la fois, à maintenir le niveau d'équipement nécessaire dans l'office dont proviennent les ressources, et à répondre dans la mesure du possible aux nécessités des autres ; tendant toujours à établir une certaine égalité. Il est bien entendu qu'il s'agit ici du produit d'œuvres absolument libres.

La pauvreté fraternellement vécue doit aussi nous unir aux Pauvres. Un certain sens de l'équité et de la fraternité dans le Christ nous invite à nous rendre conformes au Christ souffrant dans nos frères. Qu'il s'agisse, soit de nos Maisons les plus pauvres (et elles sont nombreuses en mission et ailleurs), soit de ces masses d'hommes qui souffrent tant de privations, la pensée des plus pauvres doit nous être présente pour nous inciter à « ménager l'argent et les autres choses » qui nous sont confiés. La richesse, de nos jours, se mesure moins aux capitaux réalisés qu'au « pouvoir d'achat » possédé par un homme. Le Vœu de Pauvreté nous enlève toute liberté quant à ce pouvoir d'achat : nous n'avons droit ni au luxe, ni à la fantaisie, ni au superflu.

« Il faut que les communautés, dit Karl Rahner, montrent au monde, témoignent dans le monde une ascèse de consommation, selon laquelle les Religieuses se refusent mille possibilités de consommation... dans la joie ».

N'y a-t-il pas une révision à faire de certaines habitudes prises, qui ont dépassé les prescriptions traditionnelles : cadeaux personnels, ou trop chers, ou trop multipliés, à la Sœur Servante, aux compagnes, aux externes ? Et tant d'autres choses qu'il sera bon de revoir loyalement en famille, lors de l'enquête sur le Coutumier qui sera prochainement envoyée dans chaque Maison.

Rappelons-nous ce que Saint Vincent disait à nos premières Sœurs : « Vous n'avez droit que de

vivre et de vous vêtir ; le surplus appartient au service des Pauvres ».

### **Révéler la Pauvreté**

Donner dans le monde le témoignage de la Pauvreté du Christ. Rendre visible l'Eglise « servante et pauvre ». « Les Religieux, dit le Saint-Père, doivent apparaître à tous comme un exemple de vraie pauvreté ».

Il ne suffit pas pour cela de répondre personnellement et de façon privée à notre Vœu ; si notre pauvreté doit être un signe de Dieu dans le monde (et elle le doit), il lui faut s'affirmer comme un fait communautaire, facilement reconnu par tous. Et c'est là que nous rencontrons la difficulté majeure, celle qui hante l'Eglise en Concile, celle qui a inspiré plusieurs gestes solennels du Pape ; celle qui tourmente les jours et les nuits de nombre d'entre nous qui ressentent de façon aiguë l'importance du problème ; celle qui fait l'objet de nos recherches et de notre prière constante.

Reportons-nous à la pensée du Souverain Pontife dans Ecclesiam Suam :

« Nous considérerons le sens de la pauvreté si nécessaire pour nous éclairer sur tant de faiblesses et de malheurs de notre passé, et pour nous enseigner aussi le style de vie à garder et la manière la meilleure d'annoncer aux âmes la religion du Christ. Nous le savons enfin si difficile à pratiquer comme il faut... ». Oui, il est difficile de découvrir ce qu'est une pauvreté vraiment apostolique, et plus difficile encore, l'ayant découvert, de la pratiquer. Il serait relativement facile, et rassurant pour la conscience, de se porter à quelque décision extrême, en arborant un style de vie d'une pauvreté un peu provocante, peut-être issue davantage d'un certain conformisme à l'opinion du jour et d'un orgueil inconscient, que d'une humble ferveur apostolique. Quoique des prises de position hardies ne soient pas exclues de nos désirs, elles ne peuvent être le fruit que de la prière et de l'humilité.

Cette attitude intérieure d'humble prière doit guider notre recherche de pauvreté selon quelques normes générales qu'il est bon de rappeler de temps à autre :

Garder toujours une marge de mortification dans les installations nécessaires (hygiène ou autre), dans l'utilisation des moyens d'action onéreux, dans tous les détails de notre organisation de vie. La pauvreté doit nécessairement entraîner quelque gêne. Il incombe aux Sœurs Servantes de régler cela sous la direction des Visitatrices, et de juger ce qu'il est raisonnable de faire pour maintenir les Sœurs en état de répondre aux obligations de leur vie de charité souvent si épuisante, tout en conservant la marge de pauvreté-mortification. Pour ne donner qu'un exemple : lors de l'installation jugée nécessaire d'un lavabo, ne pas y mettre l'eau chaude.

Prendre garde à ne pas profiter des facilités de vie apportées par les œuvres. Il doit être visible à tous, par exemple, que l'auto nécessitée par le service des Pauvres ne devient pas l'occasion de sorties de fantaisie. Les déplacements, voyages, pèlerinages, etc..., doivent être dictés par un motif de charité, et non par le plaisir d'une Sœur. Attention aux déviations faciles en colonies de vacances.

Maintenir une différence frappante entre les locaux de la Communauté et ceux qui sont destinés aux œuvres.

Il est juste et tout à fait souhaitable que les services d'un hôpital, les salles d'un dispensaire, les locaux d'une maison d'enfants soient conçus de façon à apporter un agrément et un soulagement à ceux que nous y recevons, de même qu'à appuyer une action éducative ; c'est une nécessité et un devoir que d'y songer. Mais prenons garde cependant à ne pas « déclasser » nos gens : une différence trop choquante avec leur milieu de vie habituel, au lieu de les réjouir les oppresse parfois, et les gêne. Il n'y a pas de règle à donner en cela ; sinon que l'agencement des locaux ne doit pas être réalisé en vue de la Sœur et de son goût personnel, mais en fonction de ceux qui sont « nos Seigneurs et nos Maîtres ». C'est par le cœur et par la foi que nous saisissons leurs véritables besoins ; il y faut ce sens du Pauvre que possédaient à un si haut degré nos Saints Fondateurs.

Quant aux pièces de Communauté, qu'elles demeurent sobres et simples, sans recherche d'aucune sorte, ni dans la couleur, ni dans la forme des meubles, ni dans une décoration inutile. Pas de surcharge en statues et tableaux pieux, les portraits de nos Saints Fondateurs suffisent. Que le Christ et la Vierge soient beaux et portant à la prière. Et qu'un certain aspect de dénuement demeure toujours chez nous, rendu plus apparent encore par l'ordre et la propreté. Sans doute n'est-il pas souvent possible de quitter des établissements que nous jugeons trop beaux ou d'apparence trop riche, mais chaque fois que nous avons à bâtir ou à installer, engageons l'avenir vers la pauvreté. Notre Sainte Mère si vigilante à cet égard, n'écrivait-elle pas au sujet d'un agrandissement prévu pour la première Maison-Mère : « Il est nécessaire qu'il paraisse à la villageoise et le moins spécieux qu'il se pourra... La Compagnie a besoin, pour durer, qu'elle paraisse en toutes choses pauvre et humble ». Et ailleurs : « S'il était possible d'avoir des pierres noires pour bâtir, afin qu'il ne parût pas de bâtiment neuf, il le faudrait faire ». Dans les Maisons où nous sommes dépendantes d'une Administration, sachons refuser les enjolivements des locaux ou les fantaisies dans le mobilier et les installations, pour maintenir un certain cachet d'austérité. On doit savoir que le luxe qui règne ailleurs n'a pas pénétré la communauté. En toute circonstance, même en nos maisons privées, tendons toujours à dissocier la communauté de l'œuvre ; à rattacher aux usagers l'institution et la richesse qu'elle représente forcément, et à situer la communauté sur un plan de service et non de possession. Cela demande un renoncement de tous les instants ; une loyauté parfaite et une clarté évidente dans les comptes et dans la gestion ordinaire.

Tendons à nous faire semblables aux Pauvres. Cette directive revient continuellement dans les enseignements de saint Vincent et de sainte Louise. C'est elle qui doit (de façon prudente comme ils l'ont fait eux-mêmes, sans exagération et sans faiblesse) régler l'appréciation de notre pauvreté extérieure. Cette sagesse de nos Fondateurs, là encore, rejoint la voix de l'Eglise d'aujourd'hui :

« Qu'ils (les Religieux) tiennent compte, nous dit Paul VI, de la condition sociale des hommes au milieu desquels ils vivent ». C'est dire que le style de vie et le niveau de pauvreté extérieure varieront forcément selon les circonstances et les pays, même à l'intérieur de la Compagnie, car celle-ci se trouve engagée en des situations très diverses. Cependant, que notre cœur s'incline toujours vers les Pauvres et leur pauvreté.

### **Etre Pauvre**

Peut-être une certaine crainte se fait-elle jour en nous, alors que nous découvrons l'étendue de la pauvreté que nous avons embrassée pour l'amour du Christ : Comment répondre à une exigence dont nous n'avons pas sondé toute la profondeur et dont nous découvrons mal les contours ? Nous sentons de plus en plus clairement que les pratiques et habitudes de pauvreté issues de notre bonne volonté ne vont jamais jusqu'au bout de l'exigence divine. Dieu ne nous demande pas seulement de pratiquer la pauvreté, de vivre selon la pauvreté ; Il nous veut pauvres devant Lui : « Bienheureux ceux qui sont pauvres en esprit ».

Savons-nous ce que c'est que « d'être pauvre » ? Sans bien nous en rendre compte, nous sommes riches de tant de choses, que nous possédons en toute illusion et sur quoi nous établissons inconsciemment notre sécurité, en dépit des affirmations contraires : riches de notre santé et de notre équilibre humain, riches de nos dons naturels, de l'expérience ou du savoir acquis, même s'ils ne sont pas bien grands ; riches de nos relations, de notre influence, de l'importance et de la renommée de la Communauté, peut-être même de nos ressources spirituelles. Tant que notre force et notre espoir sont basés sur ces valeurs personnelles, nous ne sommes pas pauvres « en esprit » et, face à l'événement quotidien, nos réactions ne donnent pas le son juste de la pauvreté. Il faut être pauvre en profondeur, avoir évalué le néant de tout, et s'en tenir détaché, pour donner en toute circonstance la réponse de la pauvreté.

Il faut devenir et nous tenir pauvres devant Dieu. C'est là, tout simplement l'attitude fondamentale de l'homme devant son Créateur.

Devenir pauvres, c'est nous établir dans notre véritable position vis-à-vis de Dieu. D'abord, connaître dans la vérité et l'humilité, ce que nous sommes : notre petitesse, notre impuissance, notre misère, et, surtout, l'absolue dépendance qui nous lie à Lui. Mais, c'est aussi découvrir en même temps, dans la louange et l'adoration, sa Souveraineté, la toute-puissante bonté de sa Providence, son ineffable miséricorde, et sa paternité à notre égard. En un mot, c'est connaître qu'il est tout, et que nous ne sommes rien. La raison ne suffit pas à produire une telle connaissance, il y faut l'apport d'une humble et constante prière pour en implorer le don de Dieu, dans la foi. Et, plus la foi nous éclairera, plus nous réaliserons la profondeur de notre néant, et plus nous nous enfoncerons dans notre pauvreté, plus la foi nous illuminera d'une joie pure.

Nous apprendrons alors à tout attendre de Dieu, dans l'attitude du vrai pauvre.

« Savoir préférer la Providence divine à la prudence humaine », dit saint Vincent. Et Paul VI : « Notre assurance se fondera sur l'aide de Dieu et sur les richesses spirituelles plus que sur les moyens temporels ». Sans faire fi des moyens humains qui constituent notre apport obligatoire à l'œuvre de Dieu, nous ne trouverons plus notre sécurité que dans l'espérance théologique. Là est le secret de la paix des saints.

Nous vivons en un siècle où les connaissances et la puissance de l'homme, prenant chaque jour de nouveaux accroissements, l'établissent en une orgueilleuse confiance en lui-même ; et nous risquons de participer à cet esprit en plaçant notre espoir dans la science et la méthode pour servir les Pauvres, pour développer nos Maisons, pour recruter des vocations, pour rénover la Communauté, et même pour étendre le royaume de Dieu. Loin de moi la pensée de blâmer l'utilisation des moyens mis à notre disposition par le progrès moderne ; en acquérir la connaissance, et s'en servir, est un devoir, car ils font partie des circonstances providentielles à accueillir comme venant de Dieu. Mais notre espérance est ailleurs, en Celui qui ne préside pas seulement aux destinées du monde, mais à la montée de chaque âme vers Lui, et qui en prévoit les moindres circonstances avec la tendresse d'un Père. Que nos plans, à nous, et toute notre soi-disant sagesse humaine soient toujours prêts à s'effacer devant sa parole : « Bienheureux les Pauvres, car le royaume des deux est à eux ». Et que notre conduite vienne appuyer et révéler l'attitude profonde de notre âme et la véritable source de notre espérance, en donnant le pas sur les autres aux moyens spirituels dont la condition essentielle est une authentique pauvreté.

Seule, une âme pauvre, dont toute l'espérance est en Dieu, saura dans la paix et la joie, accueillir une pensée contraire à la sienne, voir échouer un projet soigneusement conçu et étudié, s'effacer devant une influence qui la rejette dans l'ombre, sachant que c'est à travers nos erreurs et nos échecs que le Seigneur accomplit son œuvre.

Adhérer à la conduite de Dieu qui nous mène par la voie de la pauvreté, à la charité.

Pourrons-nous jamais ici-bas nous rendre le témoignage d'être vraiment pauvres devant Dieu ? Nous sommes reliées à la terre par tant de fibres naturelles, aveuglées en notre esprit par tant de pensées ambiantes, que nous nous attachons inconsciemment à tout ce qui nous entoure, et que nous mettons instinctivement notre confiance en nous-mêmes.

La pauvreté est une dure et longue conquête que nous serons toujours en train d'accomplir, de reprendre et de recommencer. Ce n'est pas une fois pour toutes, c'est à chaque instant que nous devons « devenir pauvres », c'est-à-dire donner la réponse du pauvre à la voix de Dieu qui nous sollicite par la circonstance du moment. Cette œuvre nous dépasse, elle ne peut être que l'œuvre de Dieu en nous ; suivons l'action divine, reconnaissons les appels du Seigneur dans les événements de notre vie, efforçons-nous d'y répondre. Faisons bon accueil à son action purificatrice, quelles que soient ses exigences : mettons-nous dans la disposition de suivre Dieu, dans la joie, jusqu'au bout.

Le grand travail de sainteté est de devenir pauvre pour que la charité nous envahisse : à mesure que se creusera en nous l'abîme de la pauvreté, la charité grandira, Dieu se fera présent. Si parfois nous cherchions la raison pour laquelle notre oraison est si aride et la présence de Dieu si lointaine, peut-être trouverions-nous la réponse en ceci que notre âme étant comblée de biens terrestres, Dieu n'y trouve pas sa place. Dépouillons-nous, et nous posséderons Dieu.

Heureuses, bienheureuses, celles de nos petites communautés où Sœur Servante et compagnes s'entraident et s'animent à cette recherche de la pauvreté. Heureuse la Compagnie tout entière si chacune de nous, en cette Rénovation 1965, s'affermirait dans la résolution de « devenir pauvre ».

« J'ai toujours estimé que le bonheur de la Compagnie était la pauvreté », dit Notre Sainte Mère, tandis que saint Vincent affirme : « C'est la base et le fondement qui la soutient ». Puissent nos Saints Fondateurs, après avoir eu en ce monde une telle intelligence de la pauvreté et nous en avoir laissé de si parfaits exemples, guider la recherche et les efforts de leurs Filles. Puissent-ils nous obtenir, à vous et à moi ensemble, mes bien chères Sœurs, de faire avancer la Compagnie dans l'esprit et la pratique de la pauvreté : « préférer la pauvreté aux richesses, les pauvres aux riches et la Providence divine à la sagesse humaine » (Saint Vincent).

« Demandons tous cet esprit à Dieu, qu'il nous sépare de tous les biens du monde pour nous unir à Lui... O doux Sauveur, donnez-le nous, nous vous en conjurons par Vous-même, accordez-nous cet esprit qui fera que nous ne rechercherons que Vous seul. Il vient de Vous... il dépend de Vous... donnez-nous le donc, nous vous en prions très humblement ! » (Saint Vincent).

Que notre prière, mes bien chères Sœurs, emprunte la ferveur de tels accents pour demander à Marie, la Vierge pauvre et humble par excellence, de guider dans le sens de la pauvreté et de l'humilité les travaux de nos réunions de mai. Prions-la d'obtenir à cette assemblée l'assistance spéciale du Saint-Esprit avec l'abondance de ses dons, pour discerner à sa lumière ce que Dieu attend aujourd'hui des Filles de la Charité, et l'ayant connu, de l'accomplir.